



ASSOCIATION SPORTIVE DE ST MARTIN DU VAR
SECTION MONTAGNE

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 12 OCTOBRE 2013, à SAINT MARTIN DU VAR

I. Présents:

Voir liste en annexe 1

II. Excusés:

Gérard et Michèle BOZZOLO ; Jean Pierre et Anne LERDA ; Michel DEVEZE ;
Florence DEROUSSANT ; Danielle ASSALY ; Coraline FONTAINE

III. Invités, représentant la Mairie:

Mr Hervé PAUL (Maire de St Martin du Var) > Absent
Mr Alain BLARY (Président de l'ASSM) > Excusé
Mme Vanessa AVENOSO (1^{er} adjoint, commission associative) > Absent

IV. Ordre du jour

Le président, **Jean Claude ESCANDE**, accueille l'ensemble des participants et rappelle l'ordre du jour de la séance ordinaire de l'**assemblée générale** qui s'est tenue à **15h00**, le **12 Octobre 2013** dans la **salle Pasteur**.

V. Rappel de l'année écoulée

Après avoir une pensée pour notre ami Roland DEMARAN absent pour un problème de santé, notre Président, Jean Claude ESCANDE, rappelle le bilan de l'année écoulée, relatant les diverses randonnées et week-end que nous avons réalisés.

- 42 licenciés.
- 12 personnes en moyenne par sortie journalière. (Annexe 2)
- 20 personnes en moyenne pour les sorties weekend. (Annexe 2)
- 9 randonnées annulées pour cause de mauvais temps.

Il rappelle le rôle et la responsabilité de l'animateur ainsi que le comportement que doivent avoir les randonneurs. (Annexe 3)

Il déplore le nombre insuffisant d'animateurs bénévoles et lance à nouveau un appel aux bonnes volontés.

VI. Bilan financier 2013

Le détail des comptes est présenté à l'assemblée par notre trésorière, Josiane DEMARAN et est adopté à l'unanimité. (Annexe 4)

Le solde, positif de fin d'année, est de 905.05 €.

La trésorerie est indispensable au club pour avancer les frais de :

- Réservation des hébergements des weekends.
- Renouvellement et investissements en attente des subventions de la Mairie
- Frais de fonctionnement
- Participation aux festivités
- Dépenses imprévues.

VII. Rapport Moral 2013

Evolution du nombre de licences :

Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de licences	42	42	48	47	45	48	42

- Notre Président, Jean Claude ESCANDE rappelle les bienfaits de la randonnée en insistant sur son « rôle social ». Il insiste sur le fait que la randonnée représente pour certains leur seul moment de rencontre de la semaine. Il donne comme exemple le soutien des adhérents lorsqu'une personne est malade et souligne l'esprit du club qui relève d'une franche camaraderie et d'amitié.
- Il nous fait part de l'évolution du club en espérant que la dizaine de personnes qui s'est inscrite lors de la Journée des Associations nous rejoindront. Il rappelle que deux randonnées d'essai sont proposées gratuitement.
- Le nombre de personnes, en moyenne par randonnée reste stable. (~12 pers/sorties)
- Le nombre de personnes participantes au weekend est toujours très bon. (~20 pers/WE)
- Il demande à ce que les membres du club s'impliquent plus dans l'organisation des sorties en donnant des idées de lieux de randonnées
- Il rappelle que le 2^{ème} jeudi de chaque mois le bureau se réunit pour prévoir les futures randonnées, et que quiconque peut venir y participer
- Il fait la proposition que plus de randonnées « weekend » soient organisées à raison d'une par trimestre à une distance raisonnable de Saint Martin du Var.
- Il propose que les randonnées annulées pour cause de mauvais temps puissent avoir lieu en semaine, le lundi ou le mardi, pour les personnes pouvant se libérer.

Les sorties :

- Bonne participation des adhérents aux sorties journalières ainsi qu'aux weekends prolongés
- Ambiance et solidarité de notre association, remarquables.

La « cotation » de la difficulté des randonnées

Ce sujet est évoqué par plusieurs membres du club qui demandent comment est calculée la note attribuée aux randonnées. Le club utilise la méthode dite de Wagner (Annexe 5)

Remerciements

Ils s'adressent à tous les membres bénévoles du bureau

Un grand merci aussi à nos adhérents, pour leur soutien, leur implication et leur gentillesse.

VIII. Renouvellement du bureau

Le bureau démissionne et fait appel à candidatures. Un nouveau bureau est constitué.

Président : Jean Claude ESCANDE

Trésorier : Josiane DEMARAN

Secrétaire : Patrick LEROY

Vice Président : Jean-Claude JOURLIN

Trésorier adjoint : Renée NEDANI

Coordinateur technique et secrétaire adjoint : Roland DEMARAN

Comité technique : Jean Claude ESCANDE

Roland DEMARAN

Josiane DEMARAN

Jean Claude JOURLIN

Patrick LEROY

Philippe NEDANI

Renée NEDANI

Michel DEVEZE

Yves ALUNI

Jean Pierre LERDA

Comité des festivités : Josiane DEMARAN

Monique ESCANDE

Daisy JOURLIN

Anne LERDA

Maryse LEROY

Renée NEDANI

Michèle AMERIO

Yves SIMON

Rôle du coordinateur technique : il est chargé de préparer la cartographie des randonnées (tracés, cartes IGN, programmation GPS) et détient la mallette du responsable randonnée.

« Un grand merci aux personnes volontaires du nouveau bureau qui ont été élues à l'unanimité. »

IX. Cotisations 2013 (Licence FF randonnée)

Le club maintient les tarifs 2012 pour 2013, malgré une augmentation de la FFRP

Type	2013 (pour mémoire)	2014
individuelle	40 €	40 €
familiale	60 €	62 €
Pour les couples non mariés	63 €	63 €

L'attribution des licences est soumise à la présentation du certificat médical qui est obligatoire pour les plus de 60 ans.

> ou d'une attestation sur l'honneur (déconseillé, mais acceptée)

***Exemple :** (Nom Prénom), résident (adresse ...), atteste sur l'honneur être en bonne santé physique pour pratiquer la randonnée pédestre et ne pas avoir de contre indication médicale.*

X. Repas de fin d'année

Le repas de fin d'année aura lieu dans la salle polyvalente de Saint Martin du Var le dimanche 8 décembre 2013 dans l'ancienne salle de judo à Saint Martin du Var.

Le Président Jean Claude ESCANDE, clôture la séance et invite l'assemblée à lever le verre de l'amitié.

Le secrétaire

Patrick LEROY

Le président

Jean Claude ESCANDE

Annexe 1 : Participants à l'assemblée générale

ACQUAVIVA	Jean Claude
ACQUAVIVA	Claude
ALUNNI	Marie Pierre
ALUNNI	Yves
AMERIO	Michèle
AMERIO	Robert
BESSE	Gisèle
BUFF	Françoise
CAPRONI	Ornella
COURRIN	Martine
DANIELE	Agnès
DANIELE	Jean Claude
DEMARAN	Josiane
ESCANDE	Jean Claude
ESCANDE	Monique
FONTAINE	Coraline
GERMANAUD	André
GERMANAUD	Monique
GOMES-PEREIRA	Patricia
GUIEU	Louise
GUIEU	Michel
JOURLIN	Daisy
JOURLIN	Jean Claude
LEROY	Patrick
LEROY	Maryse
NEDANI	Philippe
NEDANI	Renée
QUERO	Michel
QUERO	Bernadette
FORCHI	Antoine
MOYER	Denise
SIMON	Yves
BEJANI	Françoise

Annexe 2 : Bilan des randonnées et sorties 2013

33 randonnées ont été programmées.

9 ont été annulées pour cause de mauvaises conditions météorologiques.

En moyenne, 12 adhérents sont présents par randonnée.

Randonnées particulières et manifestations

Fête de la randonnée : 28 personnes

Sortie champignons : 33 personnes

Repas de fin d'année : 37 personnes

Galette des rois : 26 personnes

Sortie des associations : 29 personnes

Piquenique de fin de saison : 23 personnes

Sorties « weekend »

Vercors : 25 personnes

Méolans-Revel : 15 personnes

Annexe 3 : Rôle des animateurs et des participants

- organiser, conduire et encadrer un groupe de randonneurs.
- étudier l'itinéraire envisagé, le reconnaître, établir un plan pour prendre en compte : la durée, les difficultés, tant physiques que naturelles et tenir compte de la saison.
- informer les participants de la randonnée : des difficultés, de la distance, de la durée, des points intéressants ou de tout autre objectif.
- encadrer les randonnées en restant attentifs aux attitudes et aux capacités du groupe.

L'animateur doit avoir la carte topographique du lieu de l'activité ainsi que le GPS. Il doit savoir à tout moment se situer sur la carte, s'assurer que le groupe dispose d'un moyen de communication afin de pouvoir appeler les secours, d'une trousse de premier secours et d'une corde.

En fin de randonnée, les animateurs communiquent au bureau le nombre des participants.

N° d'urgence : 112 - SAMU : 15 - Pompiers : 18 - Secours en montagne 06 : 04 97 22 22 22

Assurer la sécurité du groupe

- Etre attentif à la sécurité des randonneurs en toute situation.
- Faire respecter les consignes pour traverser les routes.
- Rappeler que quiconque ne peut quitter le groupe sans avoir prévenu le responsable.
- **Prendre contact radio au début de la randonnée avec les secours en montagne.**

Messages à communiquer aux randonneurs

- Respecter l'allure,
- Attendre les derniers,
- Etre attentif au comportement de ses voisins
- Respecter le groupe en marchant toujours tous rassemblés.

Annexe 4 : Bilan financier

Bilan des comptes CCA rando du 6/10/2012 au 12/10/2013

Catégories	Libellé	Recettes	Dépenses
Solde	Solde CCA au 6/10/2012	898,66 €	
Subventions	<i>Subventions annuelle + exceptionnelle Mairie</i>	380,00 €	
Licences	Licences familiales: FRA-13	780,00 €	612,30 €
	Licences individuelles: IRA-14 (15)	577,00 €	330,40 €
	Cotisation FFRP		52,10 €
	<i>Total licences</i>	1 357,00 €	994,80 €
Festivités	Repas de fin d'année	1 184,00 €	1 100,50 €
	Pique-nique champignons	234,00 €	199,22 €
	Festivités galette des Rois	230,00 €	338,78 €
	Pique-nique fin de saison	206,00 €	184,82 €
	Apéritif, collations, ...		185,62 €
	<i>Total festivités</i>	1 854,00 €	2 008,94 €
Week-end	Sortie Sospel	203,00 €	196,00 €
	WE Vercors	3 292,00 €	3 418,09 €
	WE Méolans	1 145,60 €	1 218,80 €
	<i>Total Week-end</i>	4 640,60 €	4 832,89 €
Frais de fonctionnement	Divers		46,95 €
	Fournitures: (timbres, cartouches, ramettes, ...)		113,54 €
	Abonnement secours montagne		30,00 €
	<i>Total frais de fonctionnement</i>		190,49 €
Investissements	Caisse pour argent liquide + sac de rangement matériel rando		51,43 €
	6 x tables pliantes		117,00 €
	Cartes IGN (2x Vercors + 1x Ubay)		42,46 €
	<i>Total investissements</i>		210,89 €
	<i>Recettes totales</i>	8 231,60 €	
	<i>Dépenses totales</i>		8 238,01 €
Compte caisse	<i>Solde Compte caisse au 6/12/2012</i>	38,20 €	
	<i>Solde Compte caisse au 12/10/2013</i>		25,40 €
Nouveau solde créditeur sur CCA au 12/10/2012		905,05 €	
Total Actif		9 168,46 €	
Total Passif			9 168,46 €

Annexe 5 : Méthode de calcul de la difficulté des randonnées

Comment apprécier la difficulté d'une randonnée ?

Est-ce sa durée, son dénivelé cumulé ou la nature du terrain parcouru ?

C'est, sans aucun doute, l'ensemble de ces trois paramètres, mais comment en faire la synthèse pour traduire de façon simple et compréhensible les difficultés qui attendent les randonneurs ?

La procédure décrite ci dessous et appelée « **Échelle de Wagner** » propose une méthode simple et rapide pour calculer la difficulté globale qui caractérise une randonnée **exprimée en nombre d'étoiles** (de 1 à 5 étoiles).

En voici le détail :

Dénivelé exprimé en mètres x 2 = A points

Durée de la marche exprimée en valeur décimale x 2 x 100 = B points

Difficulté - coefficient affecté selon la nature du terrain rencontré exprimé en points supplémentaires ajoutés = C points

Soit :

- 0 point pour terrain normal;
- 500 points supplémentaires pour terrain présentant de fortes pentes ou descentes,
- 1000 points supplémentaires pour terrain très escarpé ou difficile. Plus de points si difficulté particulière.

La formule de cotation finale est donc la suivante : elle est exprimée un nombre d'étoiles sur une échelle allant de 1 à 5 étoiles

(Dénivelé (valeur A) + Durée (valeur B) + Difficulté (valeur C)) / 1000 = nombre d'étoiles

Exemple:

Dénivelé: 800 m C 800 x 2 = 1600 points

Durée: 6h 30 soit 6,5 x 2 x 100 = 1300 points

Difficulté : montée + piste + sentier = 500 points

Total : 1600 + 1300 + 500 = 3400 points soit une valeur finale de 3400/1000 = 3,5 étoiles.

Pour notre club le nombre d'étoiles est multiplié par 2 afin d'obtenir la note sur 10 qui apparaît pour chaque randonnée sur le programme mensuel. (Cela évite des morceaux d'étoile!)